

Fiche de prévention des expositions à certains facteurs de risques professionnels

Entité : CASTORAMA ANGLET / Poste : 1.01 Directeur(trice) de Magasin Nom : VENUTIER JEAN-JACQUES - Période du 1 / 6 / 2002 au __ / __ / ___

énumérés à l'article D.4121-5

Facteurs de risque	seuil dépassé		Mesures de prévention en place	Commentaires, précisions,
	Non	Oui		mesurages
Manutention manuelle	X		 Consignes pour les manutentions particulières Consignes pour la manipulation des volumes en sécurité faits Limitation hauteurs de stockage selon caract. des objets et de leur emballage Personnel formé à la manutention des volumes dangereux Adapter le matériel de chargement/déchargement Moyens adaptés à la tache, dans les conditions prévues par le fabricant utilisés 	
Postures	X			
Vibrations	X			
Agents chimiques dangereux	X			
Milieux hyperbares	X			
Températures extrêmes	X			
Bruit	X		 Temps d'exposition au bruit limité Port effectif des EPI Surveillance médicale spéciale des travailleurs exposés organisée Personnel informé des risques 	
Travail de nuit	X			
Equipes successives alternantes	X			
Gestes répétitifs	X			

page 1 édition : 07/10/2015 07:03

Remis le / /	_
	Signature de l'employeur

Signature du salarié

page 2 édition : 07/10/2015 07:03